



Le Travail



Le Quotidien du 59^e Congrès de la CSN • Le lundi 17 mai 1999 • No 2

Dernière heure



Claudette Carbonneau saluant des militantes des garderies

Grève générale dans les garderies le 25 mai

Les syndicats régionaux des travailleuses en garderie syndiquées de la FSSS-CSN ont décidé, à l'unanimité, de déclencher la grève générale illimitée à compter du 25 mai si un consensus de fond n'est pas dégagé par le groupe de travail tripartite sur les clauses salariales.

Selon la vice-présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, une fois les consensus établis sur le régime de retraite et sur l'équité salariale, les négociations ont rapidement plafonné sur l'échelle salariale unique, principale revendication des travailleuses syndiquées de la CSN : « Les travailleuses sont inquiètes quant à la volonté du gouvernement de déposer des offres salariales concrètes et de fixer les délais d'application de ces offres, a-t-elle spécifié. Elles doutent plus particulièrement des intentions réelles du Conseil du trésor qui est probablement à la source du blocage sur les clauses salariales. Voyant venir la date butoir du 21 mai, les syndicats régionaux ont décidé de renouer avec les moyens de pression. »

Jeff Begley, vice-président du secteur privé de la FSSS-CSN, a aussi annoncé qu'une assemblée extraordinaire regroupant toutes les travailleuses en garderie syndiquées de la FSSS-CSN se tiendra le samedi 22 mai : « Les quelque 3000 travailleuses sont déjà convoquées au Centre des congrès de Québec. Ce sont elles qui devront se prononcer, en dernière instance, sur le résultat des travaux et sur l'acceptation éventuelle des offres, si jamais elles se matérialisaient avant cette date. »

Il n'y a encore aucun chiffre sur la table et le consensus sur une échelle salariale uniforme semble impossible à établir. La mobilisation reprend donc de plus belle dans les garderies.

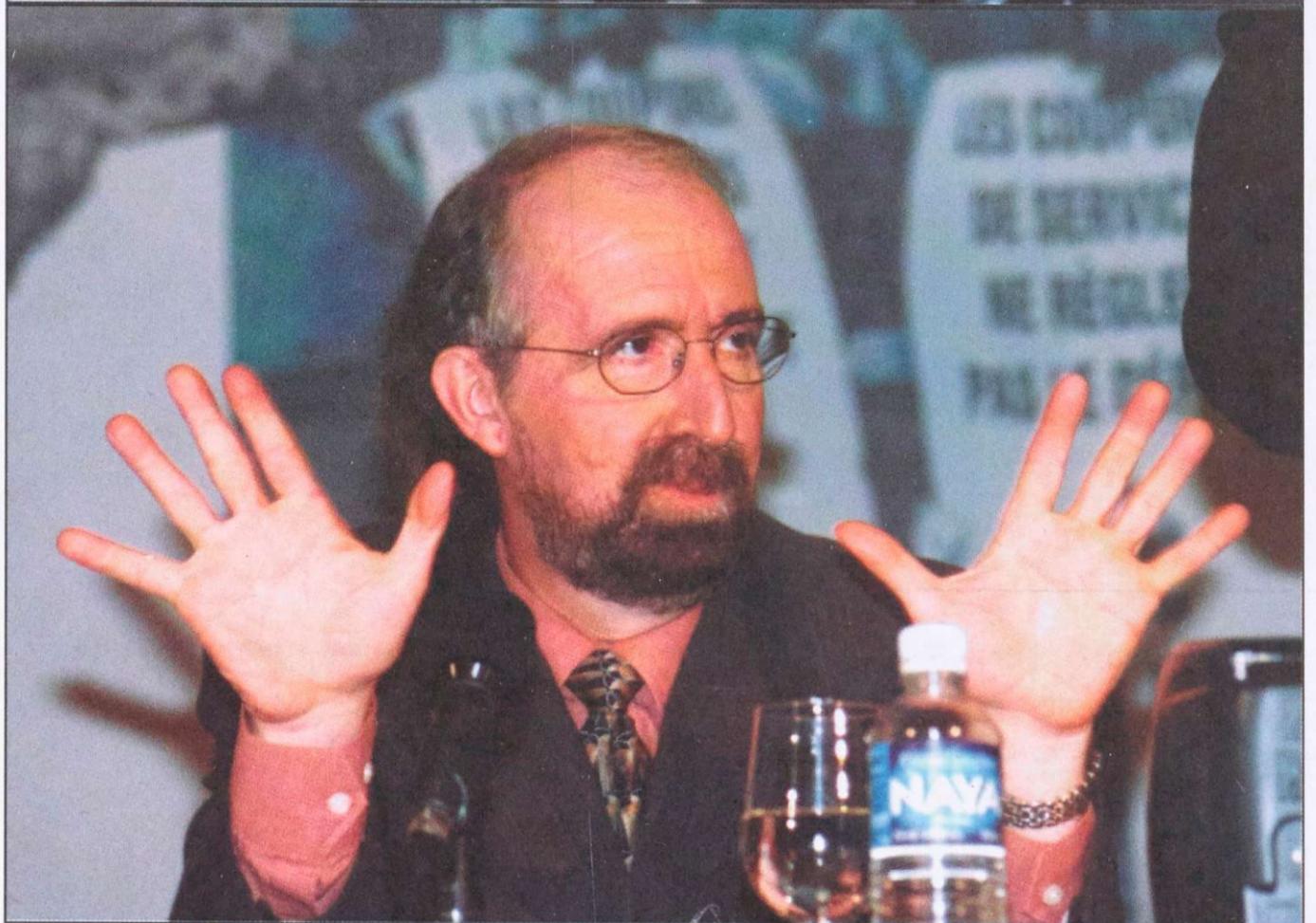
Météo pour Québec

passages nuageux, max : 24

Au Centre des congrès : on prévoit une hausse du mercure.

Le congrès

C'est parti !



Passer la main...

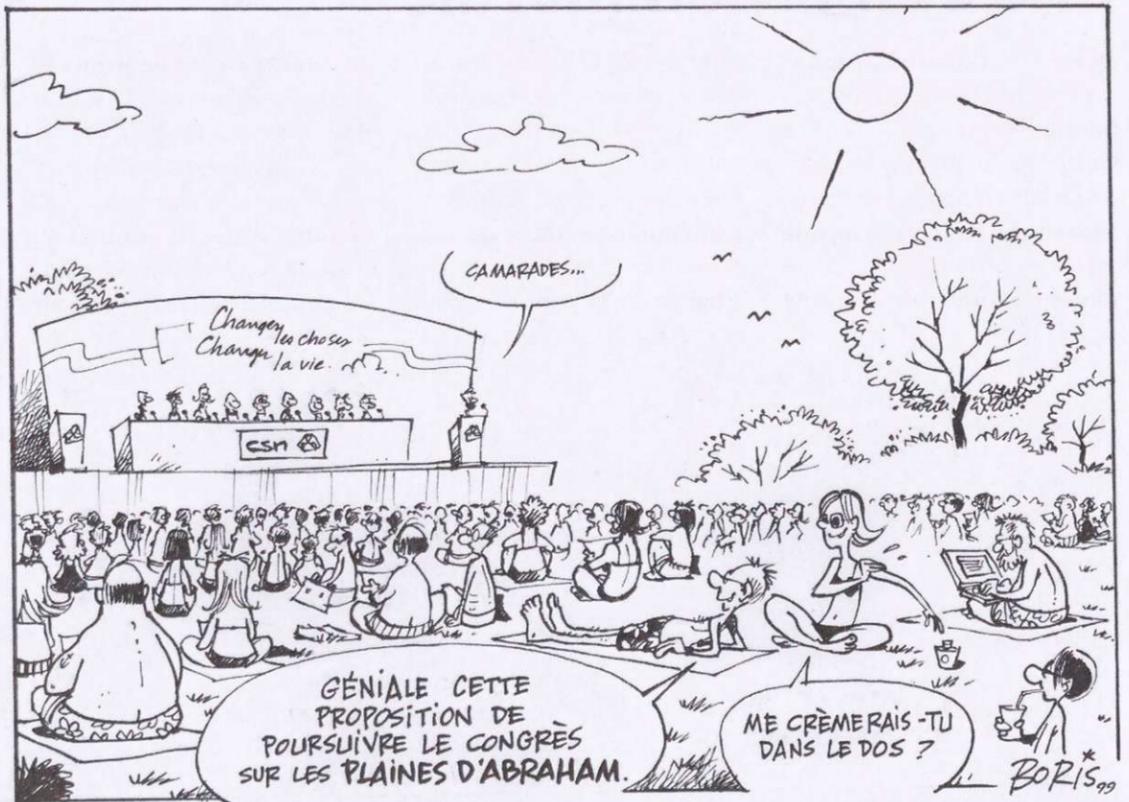
En 1975, il fallait une main pour présider la CSN. Une main de fer, sans doute. Vingt-cinq ans plus tard, le président n'a pas assez de deux mains pour cerner son sujet.

Et le prochain président, c'est trois mains qu'il lui faudra ? Peut-être. Mais en autant qu'il ait le doigté nécessaire...

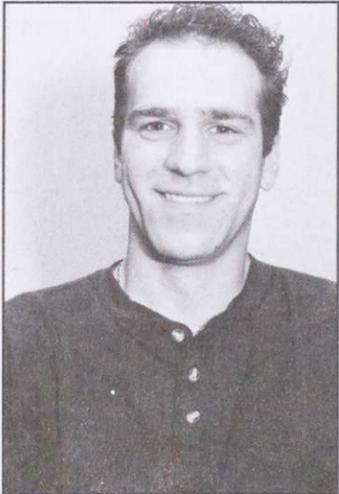
De la bureaucratie

Comment reconnaître une bureaucratie ? Il y a une règle assez simple : plus la décision est absurde, plus la justification de l'absurdité est d'une logique implacable. Plus la décision s'éloigne du sens commun, plus les décideurs s'enfoncent dans l'absurdité. Cette règle permet de débusquer la bureaucratie dans les plus petites choses. Par exemple, l'école primaire où mes enfants sont allés était à deux rues de la maison. Ils pouvaient donc revenir dîner, la clé dans le cou. Je m'en trouvais privilégié. Mais aujourd'hui, des enfants qui habitent juste en face de cette même école n'y ont pas accès, et doivent faire une demi-heure d'autobus, pour laisser la place à d'autres enfants qui viennent de plus loin, en autobus eux aussi. Vous suivez ? Où est le problème ?, demande la commission scolaire aux parents en colère. Tout est conforme : les règles d'inscription ont été approuvées par les commissaires après que toutes les consultations prescrites par la loi eurent été faites. Hélas pour les parents, la loi ne fait pas obligation de consulter nommément ceux qui habitent juste en face d'une école, leur cas étant couvert par le critère de proximité en vertu duquel les enfants doivent fréquenter l'école la plus rapprochée de chez eux. Quand c'est possible, précise la commission scolaire, et actuellement, c'a ne l'est pas. Voilà !

Guy Ferland



Partager la richesse, ça veut dire quoi pour vous ?



Éric Thibeault
Président du Syndicat
des viandes CDS

« Partager la richesse, c'est surtout partager le temps de travail. Avec un taux de chômage qui frise les 20 pour cent dans la région du Saguenay, il me semble évident qu'il faut tout faire pour favoriser la création d'emplois. Les entreprises s'agrandissent et fusionnent. Elles font plus d'argent parce qu'elles haussent la production avec le même nombre d'employés. Elles investissent dans les machines tout en réduisant le personnel. En tant que militant syndical, je suis d'avis qu'il faut nous battre, tous ensemble, pour favoriser tous les exclus du marché du travail. On peut y arriver, entre autres, en refusant de faire du temps supplémentaire, en réduisant nos heures de travail et en exigeant la création de nouveaux emplois. »

H.G.



Gisèle Plante
employée retraitée de la CSN

« Ce qui est scandaleux, c'est la mainmise des employeurs et des financiers sur les surplus énormes des régimes de retraite, pour financer leur enrichissement au lieu de créer de l'emploi pour les jeunes avec notre argent, ou encore de bonifier les rentes des personnes qui en ont très peu. Il y a aussi la situation des femmes qui ont toujours été à la maison et qui ne touchent que les prestations du Régime de sécurité de la vieillesse et du supplément de ce régime, ce qui est nettement insuffisant pour vivre. Elles n'ont pas droit au Régime des rentes du Québec parce qu'elles n'ont pas travaillé pour un employeur. Il faut corriger cela pour qu'elles y aient accès. J'ai travaillé 46 ans, mais je n'ai contribué que pendant 14 ans au régime de retraite. C'est peu, mais c'est mieux que celles qui n'ont rien. »

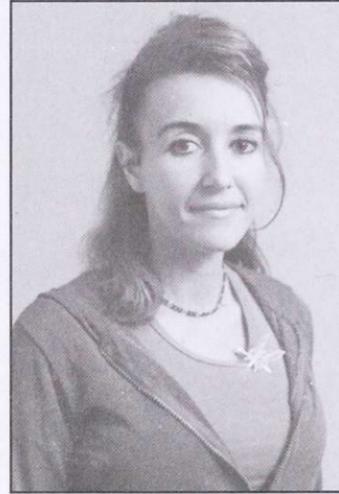
Luc L.



Hélène Lavoie
Syndicat des salarié-es
du CSS de Lanaudière

« Pour avoir un vrai partage de la richesse, ça va prendre un sérieux coup de barre, une rupture avec notre société de droite et ses politiques néolibérales. Avoir un emploi, c'est encore le meilleur moyen pour avoir un revenu. Notre clause qui permet la semaine de travail de quatre jours doit être renforcée pour obliger les employeurs à procéder à des remplacements la cinquième journée. Certains patrons accordent la semaine de quatre jours, mais sans remplacer. Ils font des économies sur notre dos. En remplaçant les employé-es qui travaillent quatre jours, nous libérerons du temps de travail pour avoir plus de temps pour nous, créer des emplois ou à tout le moins augmenter le nombre d'heures de travail de ceux qui en font moins et maintenir des services de qualité à la population. »

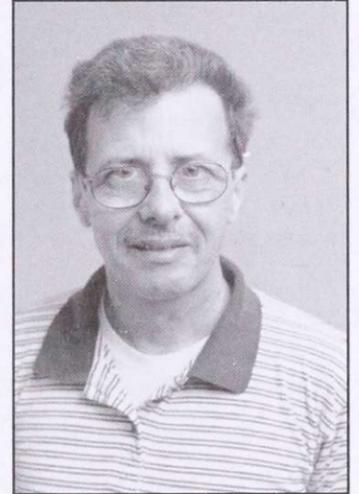
M.C.



Francine Bujold
Syndicat des travailleuses
et des travailleurs
du COOP-IGA de Rimouski

« C'est d'abord venir en aide aux personnes en difficulté. Mais partager la richesse, pour moi, c'est aussi augmenter la rémunération des employés de notre secteur, qui laisse vraiment à désirer. Même si on est syndiqué, on demeure parmi les bas salariés. C'est aussi améliorer les conditions de travail pour que les gens demeurent davantage à l'emploi. Mais il faut également développer des nouvelles idées, des nouvelles façons de faire pour que les travailleurs apprécient plus leur travail. Mais la concentration de plus en plus grande dans l'alimentation nous inquiète. Sobeys était notre compétiteur et il vient de nous acheter. On ne sait pas de quelle façon la richesse va être partagée à l'avenir. »

R.B.



Jacques Boily
Syndicat des employé-es
de l'Hôpital de Chicoutimi

« C'est de prendre les profits et de les redistribuer plus équitablement. Il y en a des profits qui se font. Il faut diminuer les écarts entre les pauvres et les riches qui se sont beaucoup accrus au cours des dernières années. Dans le secteur public, il faut prévoir des pourcentages supplémentaires pour les moins bien payés, pas pour les médecins. Les employés qui ont œuvré pendant les compressions des dernières années devraient obtenir des récupérations. Ça les motiverait un peu. On s'appauvrit de plus en plus. Chez nous, si on n'était pas deux à travailler, je ne sais pas comment on ferait. »

G.B.

Le Travail est publié à 2500 exemplaires pour le grand plaisir des délégué-es au 59^e Congrès de la CSN par l'équipe de l'information de la CSN.

Venez nous rencontrer au local 206-A!

Caricatures : Boris

Photographies : Alain Chagnon

Impression : Les travailleuses et les travailleurs de l'Imprimerie Sociale (FTPF-CSN)

Changer
les choses
Changer
la vie



Une obligation morale

« Le 59^e Congrès propose d'élargir les champs d'intervention : renforcer les conventions collectives, augmenter les salaires en allant chercher de l'enrichissement, réduire le temps de travail et, surtout, lutter contre toutes les formes de précarité de l'emploi. »

C'est ce qu'a déclaré le président de la CSN, Gérald Larose, lors d'une conférence de presse tenue avant l'ouverture du 59^e Congrès de la CSN, précisant qu'élargir les champs d'intervention, cela voulait aussi dire se mobiliser largement pour changer l'environnement dans lequel on travaille. Il a donné à titre d'exemple la bataille qu'il faut absolument mener pour la

réforme du Code du travail. « Nous avons un Code du travail qui a été bâti pour les grandes entreprises et qui ne correspond plus aux réalités d'aujourd'hui. Le nombre d'entreprises de 500 employés et plus a baissé de 24 pour cent alors que le nombre d'entreprises de 20 salariés et moins a connu une progression de 109 pour cent. Il y a donc une obligation morale pour la société québécoise et le gouvernement de changer le Code du travail, surtout qu'il n'y a pas eu de réforme depuis 30 ans. »

Le rajeunissement à la CSN

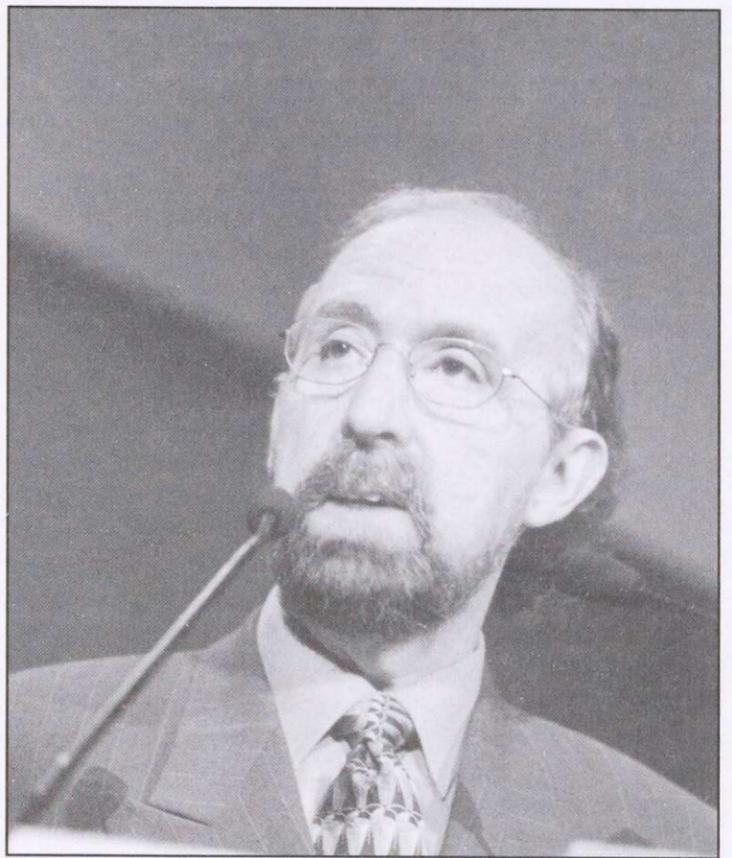
Lors de cette conférence de presse, Gérald Larose a réitéré

sa confiance dans les jeunes et dans les rapports qu'ils peuvent entretenir avec le syndicalisme.

Il ne croit pas qu'il y ait un désintérêt des jeunes pour le syndicalisme. Le problème, c'est qu'ils se retrouvent dans de nouveaux secteurs ; ils sont donc beaucoup moins présents dans les catégories d'emploi qui ont été massivement syndiquées dans le passé.

« Les jeunes que je rencontre sont aussi engagés que nous l'étions quand nous avons leur âge. C'est sûr qu'il y a un certain défaitisme, mais il n'est pas propre aux jeunes. Il y a des préjugés par rapport à ça qu'il faut combattre. »

M.K. et H.J.



L'OR-CSN

Une force en pleine croissance

Luc Latraverse



Le nouveau comité exécutif est formé d'Yves Lessard, Gisèle Plante, Maurice Boucher, Jacqueline Dubuc et Gérard N. Taylor.

L'Organisation des retraités-es de la CSN entre dans son âge d'or avec l'arrivée de 43 nouveaux membres, à la suite du départ à la retraite d'une cinquantaine de personnes salariées du mouvement, en 1998. L'OR-CSN compte maintenant 140 membres auxquels s'ajoutera bientôt un autre et pas le moindre, Gérald Larose, qui est venu saluer les personnes retraitées. Un moment rempli

d'émotion de part et d'autre. « L'OR-CSN est une des nouveautés qui ont vu le jour durant ma présidence. Elle est très importante, car la force d'un mouvement, c'est son intelligence collective et l'OR-CSN est un moyen de la

conserver. »

Une force d'intervention

Ce n'est pas uniquement en nombre que l'OR-CSN se déploie de plus en plus, même si au cours des prochaines années ses effectifs atteindront ceux des personnes salariées, mais dans ses interventions. Avec leur expérience, les retraités-es de la CSN comptent agir pour renforcer la seule organisation

québécoise de défense des droits des personnes retraitées, l'AQDR, qui a besoin de prendre un tournant important.

Le partage de la richesse

Un autre front sur lequel l'OR-CSN compte lutter, c'est celui des surplus des régimes de retraite, afin d'empêcher que les employeurs les détournent pour financer leurs entreprises. Il y a des milliards qui sont du salaire différé appartenant aux travailleuses et aux travailleurs. L'OR-CSN étudie les moyens pour que les retraités aient plus de mots à dire sur leur utilisation, sans pour autant entraver le processus de négociation entre les participants aux régimes, syndicats et employeurs.

De même, l'OR-CSN veut s'impliquer de plus en plus



Le journalisme mène à tout, pourvu qu'on en sorte. Fait accompli pour Michel Rioux et Guy Ferland. Il y a un jaloux derrière eux...

pour aider les personnes qui n'ont pas de régime de retraite à obtenir un meilleur revenu. C'est le cas, par exemple, de 171 syndicats de la CSN qui, il y a trois ans à peine, n'avaient aucun régime de retraite et dont les membres n'avaient pas les

moyens de se payer un régime de retraite privé.

Le dynamisme de l'OR-CSN a donné naissance à un journal très bien fait, *La suite*, dans lequel on relate les nombreuses activités de cette jeune organisation.

La P'tite, la Star, la Grenouille et l'Ange blanc...

Les camionneuses prennent la route

Henri Goulet

5 pieds 2 - 80 000 lbs est le premier long métrage de Nathalie Trépanier. Septième d'une famille de huit enfants, native de Nédelec au Témiscamingue, c'est de son père mécanicien, mort sous les roues d'un mastodonte, qu'elle hérite de sa passion pour les camions.

« Mon père m'a transmis l'amour des camions, affirme-t-elle. Il m'a entraînée pendant 18 ans au rodéo du camion qui se tient annuellement à Notre-Dame-du-Nord. Plus de 600 camionneurs s'y donnent rendez-vous, attirant pas moins de 25 000 personnes qui viennent assister aux compétitions. C'est l'événement touristique de l'année dans la région. »

En 1997, après avoir terminé un bac en cinéma et vidéo

à l'UQAC, Nathalie est admise à titre de documentariste résidente à l'ONE. Elle y présente son projet de film sur les camionneuses, projet aussitôt accepté. Mario Thibeault, porte-parole du Syndicat national du transport routier (SNTR-CSN) a vu son film. Il en est sorti très ému. Pour lui, le film trace un portrait fidèle des conditions de travail dans l'industrie du camionnage au Québec. Surtout la scène de l'accident où la Star retourne sur les lieux de la catastrophe qui a failli lui coû-



Nathalie Trépanier

ter la vie dans une des bonnes côtes de Charlevoix.

Le documentaire n'aborde pas directement les grandes revendications mises de l'avant par le SNTR-CSN, mais elles sont constamment

présentes. Tout au long du film, les filles dénoncent leur isolement, la concurrence furieuse dans l'industrie et le rôle des « brokers » à la source des mauvaises conditions de travail dans ce monde de fou. « C'est plein d'injustices dans l'industrie et ce ne sont pas les bonnes

personnes qui paient la note, précise Nathalie. Ce sont des questions délicates à aborder. Le milieu carbure à l'insécurité et à la précarité. J'ai dû couper au montage pour ne pas compromettre les filles, tout en dressant un portrait réaliste de ce milieu. »

Le film de Nathalie Trépanier sera projeté en grande primeur au congrès de la CSN avant d'être télédiffusé en prime time, le 1^{er} juin, à 21 heures, à l'antenne de Radio-Canada. Pour les congressistes qui désirent mieux comprendre le projet de syndicalisation du SNTR-CSN, le film de Nathalie Trépanier sur les camionneuses est une excellente occasion d'entrer en contact avec le milieu. Plus de 600 femmes exer-

cent ce métier non traditionnel au Québec. Vous êtes bienvenue mardi matin à 7 h 30 à la salle 204B. Eh oui, on se lève tôt en camion pour le drop du matin !

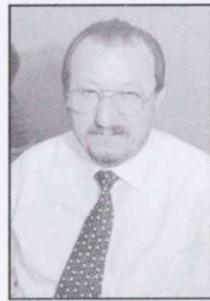


1974

Sous le thème *Ménagères et travailleuses, un même combat*, le 8 mars est organisé conjointement par la CSN, la CEQ, la FTQ, l'Association pour la défense des droits sociaux et par des militantes des garderies populaires. Près de 2000 femmes participent à l'événement.

Une bataille quotidienne pour les droits démocratiques

Thérèse Jean



Sidi-Said Abdelmajib

se sent ici au Québec tout léger, tout libre...

Sidi-Said Abdelmajib, secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), la plus importante centrale syndicale d'Algérie avec 1 200 000 membres, cible idéale

Lui qui ne sort jamais dans les rues d'Alger sans être entouré de ses gardes du corps, se

des terroristes, avoue que ses convictions en des idéaux de justice et de démocratie valent qu'il y sacrifie sa personne.

Dans ce pays du Maghreb qui compte 30 millions d'habitants, 400 syndicalistes de l'UGTA ont été assassinés depuis 1992, dont son prédécesseur Ben Ahmouda.

Les massacres et les tueries menés par les forces de l'obscurantisme, comme les nomme le chef syndical algérien sont nombreux. « L'obscurantisme, explique-t-il, c'est vouloir garder les femmes à la maison. C'est aussi vouloir qu'elles

n'aient aucune sécurité dans leur emploi et dans leur vie quotidienne. C'est aussi la corruption des plus grands à tous les niveaux. C'est la facilité de gagner de l'argent. C'est la destruction des valeurs démocratiques dans les rapports avec les autres. C'est la mise à genoux de tout ce qui représente la liberté. »

Le terrorisme des intégristes

Dans ce pays où les forces intégristes terrorisent tout le monde, des forces de progrès, l'UGTA en tête, sont parvenues

à instaurer en 1994 une caisse d'assurance-chômage, la seule à exister en Afrique. La seule à voir le jour dans les pays du tiers monde. Paradoxal, direz-vous. Mais pour Sidi-Said Abdelmajib, malgré la présence terroriste, les luttes syndicales et la vie continuent.

La tradition de lutte et de justice sociale est ancrée dans ce pays qui a arraché son indépendance au prix de la guerre et du sang.

Pour ce dirigeant syndical, seule la conjugaison des forces démocratiques viendra à bout de la violence et du terrorisme.

Le secrétaire général de l'UGTA tenait à être à ce congrès de la CSN. Pour lui, il s'agit d'un retour à la solidarité exprimée par les centrales syndicales québécoises lors du colloque sur le terrorisme tenu à Alger en 1997, en particulier par Gérard Larose, de qui il retient une intervention majeure contre les actes terroristes : « Gérard Larose est un monsieur qui a une grande expérience de l'humanisme et qui a apporté beaucoup au syndicalisme canadien. Je considère qu'il lègue un héritage international en terme d'expérience. »

Filature et surveillance vidéo

La CSN avait raison

Robert Boucher

Dans l'avis officiel qu'elle a donné à la CSN, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse affirme que « la filature et la surveillance magnétoscopique des salariés absents pour raison de santé porte atteinte au droit au respect de la vie privée garanti par l'article 5 de la Charte des droits et libertés de la personne. » Elle donne ainsi raison à la CSN qui avait déposé, en mai 1998, une demande d'avis concernant la légalité de telles filatures faites par des employeurs et la CSST. La commission précise que de tels gestes ne peuvent être posés qu'en dernier recours et « ...s'appuyer sur des motifs précis, graves et concordants et non sur de simples impressions. » Cette prise de position de la commission a pour effet d'écartier complètement deux prétentions des représentants patronaux lors d'arbitrages ou d'audiences : celle qu'un salarié n'a pas droit à la vie privée pour l'employeur (donc qu'il est un citoyen de seconde zone !) et celle à l'effet que la vie privée n'existe que dans des lieux privés. La CSN, qui dénonce depuis longtemps de tels procédés, avait monté un dossier noir sur des cas de filature au cours des dernières années et avait fait plusieurs sorties publiques sur le sujet.

des de cette nature et les autoriser seulement quand elles répondent à certains critères sévères. Elle demande aussi que la personne ayant fait l'objet de filature en soit informée et qu'elle ait accès au rapport d'enquête et aux enregistrements vidéo. Toute filature faite sans cette autorisation serait déclarée illégale et passible de sanctions importantes.

« C'est inacceptable, a affirmé Marc Laviolette, vice-président de la CSN et responsable de la santé-sécurité au travail, que des employeurs ou des or-

ganismes comme la CSST puissent violer aussi impunément la vie privée des gens. De telles pratiques ne doivent plus être tolérées et la ministre de la Justice se doit d'y mettre fin. »



Après le café équitable, la bouffe équitable

Il n'y a pas que le café qui est équitable. Dans le réseau du commerce équitable on retrouve également les produits de la ferme. L'Agriculture soutenue par les communautés (ASC) est un concept qui relie des consommateurs et des consommatrices à des fermes biologiques et locales. On devient partenaire d'une ferme en achetant une part de la récolte à l'avance. Des paniers et des légumes sont ensuite livrés une fois par semaine près de chez soi, pendant la saison.

Plus de 35 fermes sont actuellement membres du réseau des projets ASC au Québec et desservent quelques milliers de personnes. Dans ce projet, Équiterre, le même mouvement qui a propulsé la campagne pour un juste café, a pour but de soutenir le développement des fermes biologiques au Québec, tout en rendant leurs produits accessibles. Peut-être que les carottes que vous aurez dans votre panier n'auront pas l'allure droite et orgueilleuse qu'elles ont au supermarché. Vos patates ne seront peut-être pas emballées, mais encore une fois vous verrez, quand ça pousse dans les champs « équitables », c'est propre pour l'environnement et puis, on garde le contrôle sur notre système alimentaire... Et ça, c'est assez bon.

T.J.

Avec un sou on peut faire du chemin

Renforcer les initiatives locales au Mali

Pierre-Luc Bilodeau

Le Mali est un pays africain dont l'histoire est marquée par l'esclavage et le colonialisme. Il est également considéré comme le troisième pays le plus pauvre au monde. Le revenu annuel moyen des Maliens se situe légèrement au-dessus des 500 dollars et leur espérance de vie est d'environ 47 ans.

L'analphabétisme, la sous-alimentation et la pauvreté sont des réalités du sous-continent africain qui, au Mali, ne font pas exception. C'est pourquoi, en 1998, l'Alliance syndicats tiers monde a investi pour une période de trois ans dans le Programme de renforcement des actions et initiatives locales à Dioïla.

C'est le Carrefour de solidarité internationale qui a présenté ce projet visant à fournir à environ 5000 paysans de sept villages et parti-



culièrement aux femmes, les outils nécessaires à la prise en charge de leur développement économique et social.

Après avoir connu une première phase fructueuse d'une durée de quatre ans, le programme a, l'an dernier, été reconduit jusqu'en 2001. Le champ d'intervention comporte plusieurs volets : la sécurité alimentaire, la culture maraîchère, les équipements agricoles, les moulins mixtes, le petit élevage, l'agroforesterie, la gestion des revenus, la fédération paysanne et la coordination logistique.

Mentionnons que le projet permet à plusieurs jeunes Estriens de 18 à 30 ans de vivre une expérience enrichissante en venant en aide aux populations de la région de Dioïla tout en développant des relations d'amitié avec ces gens d'une tout autre culture.



Le projet, appuyé par Alliance syndicats tiers monde, vise à fournir à quelque 5000 paysans de sept villages, en particulier aux femmes, les outils nécessaires à la prise en charge de leur développement économique et social.

La fin de la récréation a sonné !

La CSN crée un nouveau syndicat national dans l'industrie du nettoyage industriel

Henri Goulet

En l'espace d'un an, pas moins de six travailleurs ont trouvé la mort au Québec dans les entreprises de l'industrie de l'environnement, comme chez Sani Mobile, entreprises spécialisées dans la manipulation de matières dangereuses. Depuis 1996, c'est dix opérateurs qui ont payé de leur vie dans cette industrie.

En conférence de presse à Québec, le mardi 11 mai, le vice-président de la CSN, Marc Laviolette, a annoncé la fin de la récréation dans l'industrie du nettoyage industriel : « Dix morts, c'est trop et c'est assez ! Il faut que cesse immédiatement le laxisme en matière de santé et de sécurité au travail dans cette industrie, a-t-il plaidé. Ces gens risquent quotidiennement leur vie à cause du laisser-aller général dans une industrie où la main-d'œuvre est appelée à travailler dans des situations à risque très élevé. Il y a un grand ménage à faire dans l'industrie du nettoyage industriel. »

Pour atteindre cet objectif, la CSN a annoncé la création

d'un nouveau syndicat national visant à regrouper les quelque 1300 personnes œuvrant dans cette industrie.

Selon François Juneau, secrétaire général de la Fédération des employé-es de services publics, seul un syndicat national est en mesure de créer un rapport de force assez puissant pour obtenir la négociation regroupée avec les employeurs et les différentes instances gouvernementales : « Il faut rapidement négocier, à une même table centrale, l'accès immédiat aux programmes de santé et de sécurité pour l'ensemble des travailleuses et travailleurs dans toutes les régions du Québec. Il faut exiger des standards de qualité qui s'appliqueraient dans toutes les entreprises, autant celles qui effectuent la récupération de déchets biodégradables que celles qui se spécialisent dans le nettoyage industriel et la récupération de résidus solides ou liquides. »

La principale revendication mise de l'avant concerne l'accès aux programmes de santé et de sécurité au travail. La formation



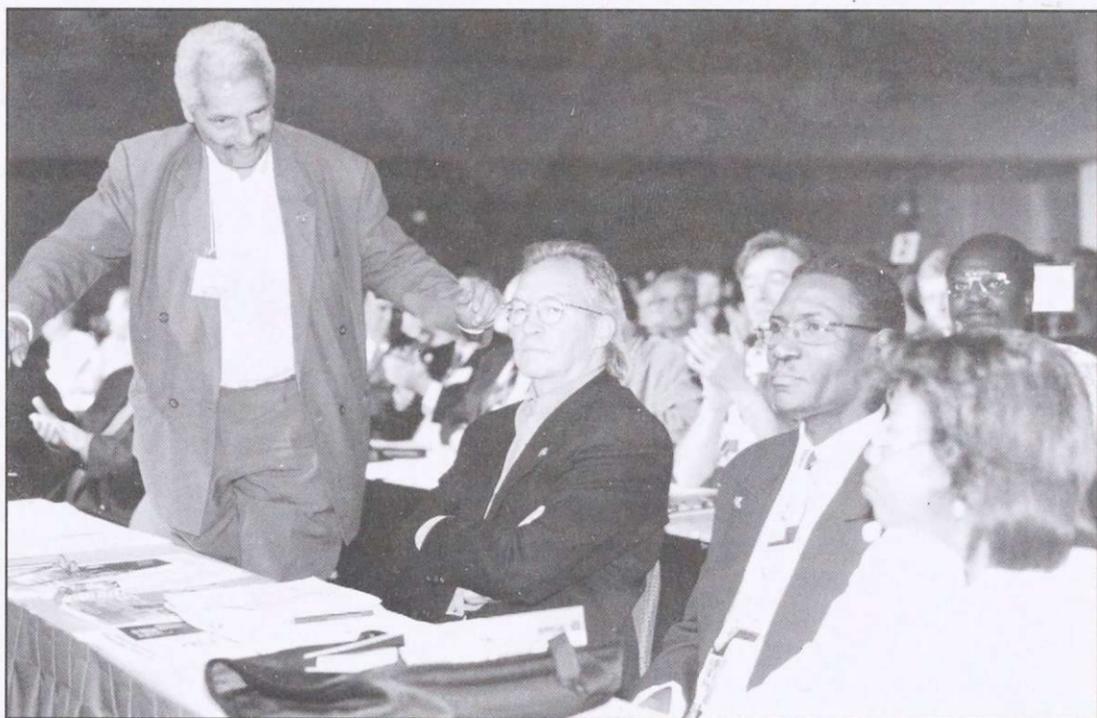
Au moment d'annoncer la création du nouveau Syndicat national des travailleuses et travailleurs de l'environnement (SNTTE-CSN), Marc Laviolette, vice-président de la CSN, rencontrait les porte-parole du nouveau syndicat.

est déficiente à tous les niveaux et l'absence de réglementation est mortelle pour les opérateurs. C'est le message qu'a tenu à livrer Patrick Pichette, porte-parole du SNTTE-CSN : « Dans notre milieu, le roulement de personnel est impressionnant. Les nouveaux venus n'ont pas accès à la formation

et ce sont eux qui paient la note en subissant de multiples blessures et même la mort. Tout ça pour des entreprises en concurrence effrénée pour qui la rentabilité est plus importante que la santé des travailleurs. »

« N'est-il pas étonnant, voire stupéfiant, qu'un secteur industriel aussi explosif ne soit

même pas encore reconnu dans la liste des groupes prioritaires de la LSST ? », s'est demandé Marc Laviolette. Pour la vingtaine de délégués syndicaux présents à l'assemblée de fondation du SNTTE-CSN, il s'agit là de la première bataille à mener pour arrêter de compter les morts sur leurs lieux de travail.



Croqué sur le vif

Qui l'aurait pensé ! Nos invités, à droite, Jean Mabou et Yolaine Saint-Louis du Collectif syndical d'Haïti et à gauche, Moutaoukil M'Barek de la Confédération démocratique du travail du Maroc, sont vraiment choyés. Leur accompagnateur, Christophe Auger, ancien vice-président de la CSN, a l'air tout à fait déterminé à assurer leur protection.

Les réductions d'impôt : de la poudre aux yeux !

Alors que le premier ministre Mike Harris a présenté un budget électoral qui réduit encore les impôts des Ontariens, élargissant davantage l'écart entre le Québec et l'Ontario à ce chapitre, la famille moyenne de Toronto fait face à un coût de la vie plus élevé que celle de Montréal. Comme le faisait remarquer le journaliste Jean Dion du *Devoir*, ce n'est pas tout d'avoir un revenu disponible plus sonnante dans ses poches. Une comparaison du rapport entre le revenu disponible et le coût de la vie révèle en effet qu'une fois pris en compte le prix du logement, qui est le double à Toronto, les frais de garderie, qui s'élè-

vent à 1200 dollars par mois et d'autres écarts des notes de services entre le Québec et l'Ontario, il en coûte quelque 7000 dollars de plus par année à une famille de Toronto pour jouir des avantages équivalents à celle qui habite Montréal.

La CSN a donc raison de soutenir qu'il est primordial de préserver la capacité de l'État de dispenser des services universels de qualité puisqu'en bout de ligne, c'est plus avantageux que de réduire les impôts et de priver la population de l'accès à des services publics à un coût raisonnable.

Luc L.

Alberta

Les infirmières sont sur le pied de guerre

C'est cette semaine qu'elles abordent le *crunch* des négociations avec le ministère albertain de la Santé, avec pour plat de résistance les salaires et les heures de travail.

« Nos membres ont donné au comité de négociation le mandat de tenir un vote de grève, a déclaré la présidente Heather Smith des United Nurses of Alberta, et nous comptons bien soutenir nos objectifs par les actions appropriées. »

Devant la possibilité d'une décertification de leur syndicat en cas de grève illégale, menace qu'a évoqué le porte-parole patronal, les infirmières ont même déjà mis sur pied une doublure de leur syndicat, le Alberta Union of Nurses. « Nos membres veulent être prêtes à toute éventualité, explique la présidente Smith, y compris le pire des scénarios. »

Leurs demandes ? Sept pour cent d'augmentation par année pendant deux ans et une réduction du nombre d'heures de travail. Elles gagnent actuellement entre 19,66 dollars et 24 dollars l'heure.

J.-P.P.

une signature pour des emplois

En opération depuis 133 ans, l'imprimerie d'Arthabaska, à Victoriaville, est vouée à la fermeture si le propriétaire n'y installe pas une nouvelle presse performante. L'imprimerie n'engage plus que 16 employés alors qu'une vingtaine sont en chômage. La FTPF et le syndicat mènent campagne pour convaincre l'employeur d'acquiescer cette nouvelle presse.

Les délégué-es au 59^e Congrès peuvent appuyer cette lutte en signant une carte d'appui. Le président du syndicat, Daniel Houle, sera au vestiaire des porte-documents aujourd'hui et demain pour vous inviter à signer la carte d'appui.

sauvons l'Imprimerie Arthabaska

Planification financière

avec
Mario Lapointe



Les besoins financiers à la retraite

Quel que soit l'âge où nous pensons prendre notre retraite, une des premières questions qui se pose est la suivante : de combien d'argent aurai-je besoin ?

Deux éléments importants entrent en ligne de compte : le revenu nécessaire au « style de vie » que nous voulons avoir lors de la retraite et le montant d'épargne que nous devons avoir accumulé à ce moment-là pour être assuré d'avoir un tel revenu.

Le niveau de revenu requis à la retraite dépend principalement des obligations auxquelles nous devons faire face (loyer, remboursement des dettes, soins de santé, etc.), de notre situation familiale (personnes à charge, deuxième revenu, etc.) et du style de vie que nous souhaitons avoir.

À la retraite, certaines charges vont disparaître. C'est ainsi que nous ne verserons plus de cotisation à l'assurance-emploi ni au Régime des rentes du Québec, que nous ne paierons plus de cotisation syndicale ni de prime pour une assurance-salaire et que les dépenses personnelles liées au travail (transport, repas, habillement) disparaîtront. Nous n'épargnerons plus, non plus, en vue de la retraite. Cependant, d'autres charges vont apparaître. C'est ainsi qu'il faudra occuper le nouveau temps libre (plus de 2000 heures par année) et, il ne faut pas l'oublier, certaines occupations, certains passe-temps sont plus coûteux que d'autres.

Bien que le cas de chaque personne doive être analysé distinctement, certaines lignes générales peuvent être données. Ainsi, les spécialistes évaluent que pour maintenir le niveau de vie existant avant le moment de la retraite, les besoins de revenus à la retraite se situent dans une fourchette variant entre 60 et 80 pour cent des revenus gagnés au cours des dernières années de travail. Prenons une moyenne de 70 pour cent. Selon cette hypothèse, si nous avons un revenu familial annuel de 60 000 dollars avant la retraite, nous aurons besoin de 42 000 dollars par an pour maintenir ce niveau de vie.

On parle ici de dollars constants, donc de dollars ayant le pouvoir d'achat de 1999. En effet, le niveau de revenu doit tenir compte de l'impact de l'inflation. Utilisons un taux annuel moyen d'inflation de 2,5 pour cent et calculons le niveau de revenu requis à différents moments pour maintenir le pouvoir d'achat de 42 000 dollars en 1999.

Dans dix ans, en 2009, il faudra un revenu de 53 765 dollars; dans 15 ans, il faudra 60 830 dollars, dans 20 ans : 68 820 dollars et, dans 30 ans : 88 100 dollars.

Demain : De quelles sources les personnes retraitées peuvent-elles tirer leurs revenus.

Donnacona Victime des changements technologiques et d'un boss sans cœur

Un patron qui ne respecte pas la convention collective qu'il a lui-même négociée est-il crédible pour en négocier une nouvelle ? C'est la question que se posent ces jours-ci les 27 travailleuses de la Caisse populaire de Donnacona et pour cause.

Cet employeur a profité du désarroi d'une employée face aux changements technologiques pour la priver de son dû. En congé pour épuisement professionnel, l'employée a été poussée vers la sortie sans aucun égard pour les droits que lui reconnaissait sa convention collective. Non seulement notre petit gérant de caisse a-t-il refusé d'agir en bon père de fa-

mille — l'employée avait droit à l'équivalent de 20 semaines de salaire comme prime de départ — mais il l'a en plus pénalisée face à l'assurance-emploi en qualifiant son départ de volontaire.

Le syndicat de la Caisse populaire de Donnacona avait dû faire une grève de onze semaines en 1995, lors du dernier renouvellement de la convention. L'histoire se répétera-t-elle en 1999 ? La réaction patronale à la plateforme de négociation syndicale le laisse croire ; l'attitude du gérant face à la démission de l'employée le confirmerait. Mais les syndiquées se disent prêtes.

J.G.

L'allocation universelle : piège ou panacée ?

Lucie Laurin

L'allocation universelle, on en cause beaucoup. Et de toutes les façons. D'aucuns s'en servent pour justifier une plus grande répression des exclus. Pour d'autres, c'est un moyen d'atteindre une meilleure justice sociale.

Que faut-il en penser ? François Aubry, économiste à la CSN, livrera aujourd'hui des éléments de connaissance et des pistes de réflexion qui aideront la CSN et ses membres à participer au débat public sur cette question.

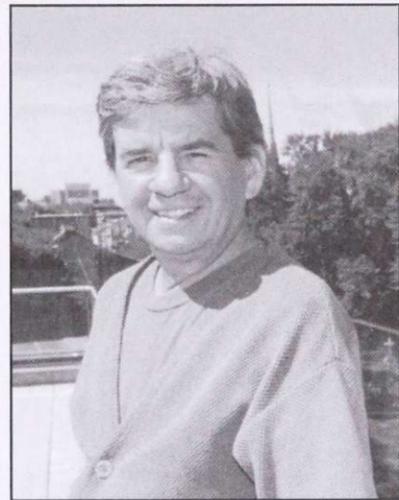
L'allocation universelle, ce n'est pas qu'une question d'argent. Loin de là. Ça touche l'organisation de la société, le sens de la citoyenneté et du travail, la distribution des revenus, les programmes sociaux. Bref, tous les grands enjeux sociaux s'y trouvent reliés les uns aux autres.

Entre autres enjeux, le travail et la place qu'il occupe dans nos vies. « Pour certains auteurs, le travail est en voie de disparition et il faut déjà prévoir, en son absence, comment les revenus seront distribués, explique François Aubry. Mais d'autres chercheurs prétendent exactement le contraire. En fait, la seule chose dont nous soyons sûrs, c'est que le travail est en train de changer profondément et que nous avons là un espace pour intervenir. »

L'allocation universelle offre l'occasion de se poser de grandes questions, ce que nous

ne faisons pas assez souvent, de l'avis de François Aubry. Sur les notions de citoyenneté et d'État-providence, mais aussi sur les programmes sociaux, qu'il faudrait d'abord universaliser.

Mais être pauvre, ce n'est pas seulement manquer d'argent. Voilà pourquoi donner de l'argent à tout le monde ne règlera pas nécessairement le problème de la pauvreté et de l'exclusion.



François Aubry

Merci, François !

François Aubry, économiste, travaillait autrefois au ministère des Affaires sociales, où on s'affairait à couper les barèmes de l'aide sociale. Il en avait assez. Lorsqu'il a lu, dans Québec-Presse, que la CSN cherchait un économiste pour les négociations du Front commun de 1976, il n'a pas hésité. Le poste était affiché pour six mois. Il est resté à la CSN... 25 ans, dont sept ans comme négociateur à la Fédération de la métallurgie. François Aubry prend maintenant une retraite bien méritée.

« Pour un économiste progressiste au Québec, dit-il, quelle chance de travailler à la CSN ! On est au beau milieu des débats. »

Quelle chance aussi, pour la CSN, d'avoir eu à son emploi un économiste progressiste capable de donner une dimension sociale et humaine aux données économiques. Merci, François, et bonne retraite !

Une autre première

La CSN a été la première centrale syndicale québécoise présente sur Internet, dès 1995. On pourra dire désormais qu'elle a été la première à permettre aux internautes de « suivre » son congrès confédéral au jour le jour, au même rythme que les militantes et militants présents au Centre des congrès.

En effet, depuis hier, on peut trouver sur le site de la CSN (www.csn.qc.ca) les documents qui, au fil de la semaine, seront étudiés par les congressistes, la plupart en version intégrale, y compris le quotidien du congrès. Non, les internautes ne bénéficient pas de scoops : ces documents sont mis en ligne au moment où ils sont distribués sur le plancher du congrès ou à celui où ils font l'objet du sujet à l'ordre du jour.

J-P.P.

une fois, deux fois, trois fois

Achetez
l'objet de solidarité !



en appui aux grévistes de la CSN
pour des échanges commerciaux
plus justes entre le nord
et le sud !

Adoptez le café équitable !

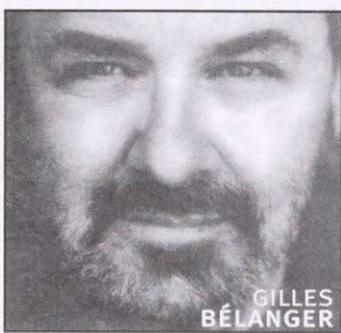
Les choix du MC



Gilles Bélanger

Originaire de Nouvelle, en Gaspésie, Gilles Bélanger a enregistré un troisième album : *Hymne au fleuve*. Sur des airs populaires et des musiques folk-rock modernes signées Réjean Bouchard (Laurence Jalbert), Gilles Bélanger raconte le fleuve Saint-Laurent et sa région, la Baie-des-Chaleurs. Féru d'histoire, il nous fait revivre le débarquement du premier Viking en Amérique dans *L'enfant de mille ans*, le naufrage de l'Emperess of Ireland en 1914 au large de Pointe-au-Père, la

construction du chemin de fer reliant l'Atlantique au Pacifique à la fin du 19^e siècle dans *Roule Loco*. Gilles Bélanger a aussi un pied bien ancré dans le présent. Il suffit d'écouter *Loulou chez les loups* sur la détresse des jeunes, « gelés », perdus dans la ville ou encore *Plus jamais*, sur l'atrocité des guerres assassines. Cinq des 12 chansons d'*Hymne au fleuve* ont été composées dans le cadre de l'opéra *Roc et fleuve* créé à l'occasion du 300^e anniversaire de Rimouski, en 1996. Le disque a été enregistré à la Salle de spectacles de la Baie-des-Chaleurs de New Richmond. Absolument à dé-



GILLES BÉLANGER

couvrir. Auparavant Gilles Bélanger avait endisqué *La traversée* (1981) et *Mama Lucy* en 1995-1996.

Production Doc.

Bélanger au musée !

Gilles Bélanger se produira au Musée de la civilisation à Québec, les 17 et 18 juillet à 12 h 30 et 14 h.



Limoilou Mettez du piquant dans votre vie !

Quartier populaire où niche le cégep du même nom, le quar-

tier Limoilou à Québec connaît une revitalisation certaine depuis quelques années. De plus en plus de jeunes y habitent. On rénove. Artère commerciale associée à cette éclosion, la 3^e avenue s'arpente très bien. Des bars, des cafés, des magasins et des restaurants forts sympathiques jalonnent votre marche. Ils sont moins achalandés que ceux de la Haute-Ville de Québec. Situé sur la 3^e entre la 10^e et la 11^e, le Bal du Léopard est fréquenté par la faune cébécoise. Son voisin est le Mur du son, une boutique spécialisée dans les disques de blues. On y vend des albums usagés également. En face, toujours entre la 10^e et la 11^e, il y a La Salsa, un resto de cuisine latino : burritos, tacos, tamales, fèves, poulet, porc, poivrons, riz. C'est tout petit. Mettez du piquant dans votre vie ! À quelques portes de là, l'O'Zone, pour le billard et la danse. Pizzerias et autres restos



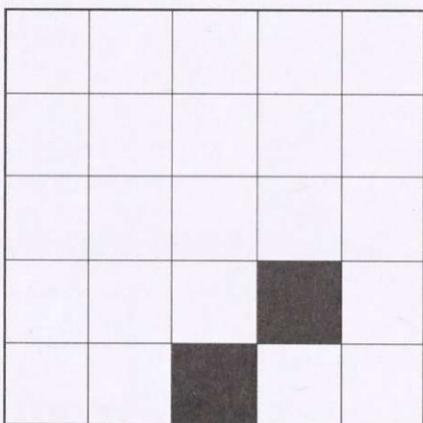
ont aussi pignon sur rue. À 20 minutes de marche, tout près de l'hôpital Saint-François-D'Assise, il y a le parc Cartier-Brébeuf et sa réplique de la Grande-Hermine, le navire de Jacques Cartier.

Toujours dans Limoilou, mais dans un autre secteur, un incontournable : le Domaine Maizeret. Pour son arboretarium. Rappelons que c'est là, dans la nuit, qu'on a procédé à la signature du rapport Bélanger-Campeau sur la question nationale. Gérald Larose y était. Domaine Maizeret : 2000, boulevard Montmorency.

Pour se rendre dans Limoilou, allez au Carré d'Youville dans le Vieux-Québec et demandez à un des chauffeurs d'autobus, membre de la CSN, quel autobus emprunter.

Nos concours

Mots croisés



Horizontal

1. De l'autre côté du fleuve.
2. Passé le pharynx.
3. Pointer une arme (Ah ! que c'est vilain.)
4. Deuxième demie d'une patate.
5. Note de la gamme. — Pronom personnel.

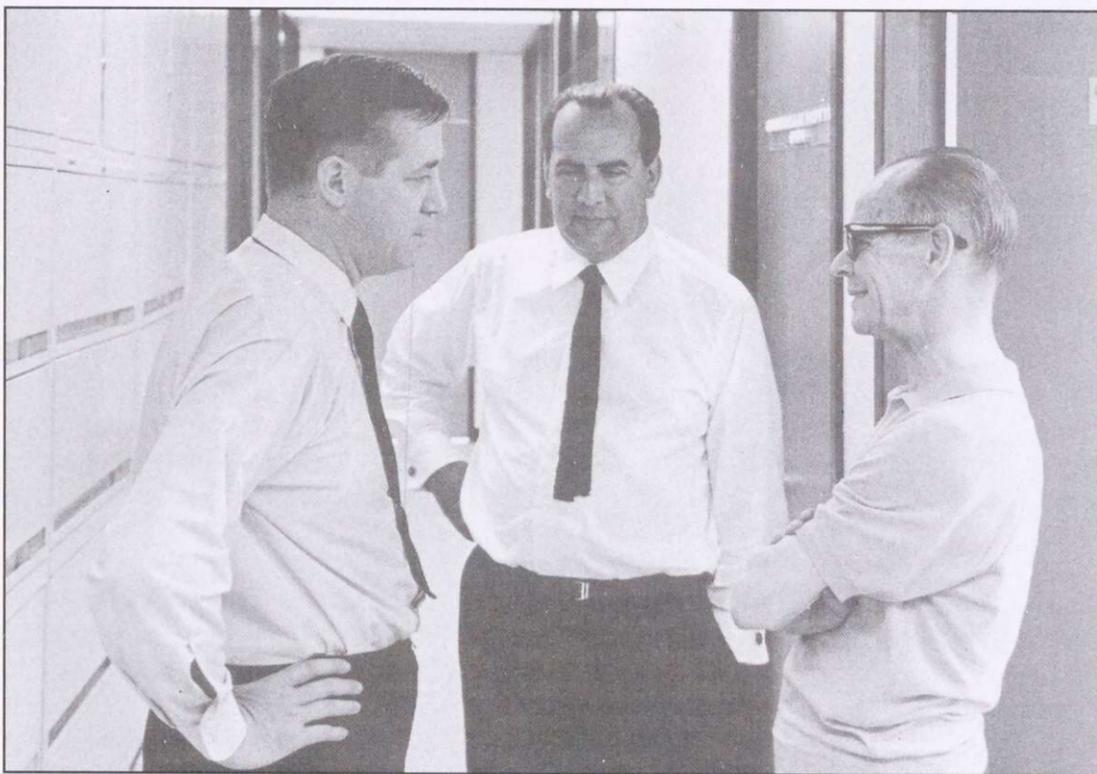


Vertical

1. Au nord de la Métropole.
2. Prénom d'un personnage joué par Madonna.
3. Récipient.
4. Terre entourée d'eau.
5. Prénom masculin.

Les quatre premiers congressistes qui viennent nous donner la bonne réponse au local du Travail — local 206 A — se mériteront le gaminet officiel du quotidien du congrès.

Photo mystère



À gauche, vous ne le reconnaîtrez probablement pas. Il s'agit de l'ancien ministre fédéral Bryce Mackasey. Au centre, vous avez certainement reconnu Marcel Pepin. Vous devez donc reconnaître le personnage de droite pour gagner un de nos quatre gaminets avec le logo du Travail. Nous vous attendons au local 206 A.



Petits échos • Potins • Faits divers • Rumeurs • Petits échos • Potins • Faits divers • Rumeurs • Petits échos

Irène et les élections

Rencontré par hasard la présidente des élections, Irène Ellenberger. Je me présente. « Allo bonjour, ici le Couche-Tard ». Et je lui demande s'il va y avoir des élections. Elle me dit qu'elle ne sait pas. Je lui demande si c'est la classe ouvrière qui va décider. Non ! qu'elle me dit, ce sont les délégués qui vont régler ça. Vraiment *politically correct* mon amie Irène.

•••

Bravo Camil !

Camil Bélisle est-il le premier inscrit au congrès ? Voici sa version. « J'attendais à la porte à 8 heures. Quand ils ont ouvert, il



Irène Ellenberger en compagnie du Couche-Tard

ya une petite Pratte de Sorel qui a couru pour me devancer, mais les filles à l'inscription du B ont été plus vite que les filles à l'inscription du P, alors j'ai eu ma carte avant, donc je suis le premier ». Si Hélène Pratte veut faire connaître sa version des faits, prière de contacter le Couche-Tard.

•••

Le sparadrap de Julie

Julie Veer, du syndicat Dollard-Cormier de Montréal, a dû virer sur un trente sous pour se trouver un sparadrap (« plaster ») après s'être fait une ampoule à l'arrière du pied. Elle s'est retrouvée au sous-sol du Centre des congrès car elle ne savait plus à quel saint ou sainte se vouer. Finalement, après 15 minutes de trotte, le sparadrap fut trouvé par un employé du Centre des congrès. Julie lui envoie un gros merci.

•••

Nos gagnants

À tout seigneur, tout honneur.

Léopold Beaulieu (le pdg de Fondation) a été le premier à reconnaître Jean Marchand sur notre photo mystère. Pour ce qui est des mots croisés, c'est Pierre Venne (FSSS-Montréal), le président du fan-club du Couche-Tard, qui l'a réussi le premier. Les autres gagnants ont été Julien Lévesque, Monique Lapierre, Martin Charest, Daniel Tremblay, Claude Gareau et Michel Taillefer.

•••

Le saumon du Pacifique

Avez-vous vu Mario Lapointe, responsable au développement de Fondation, avec son gaminet rose gomme baloue ? Il a

hérité du surnom de saumon du Pacifique. Jean Soucy, responsable Fondation à Québec, a pour sa part essayé de vendre des parts de Fondation à un invité international. Jean, tu vois trop grand.

•••

Connaissez-vous Ernest ?

Avez-vous remarqué qu'hier Marc Laviolette et Michel Lessard portaient tous les deux une cravate bleu marine avec le même motif. Marc dit avoir acheté la sienne chez Ernest à Montréal et Michel, chez Ernest à Québec. Conclusion : Ernest passe sa vie écartillé entre Montréal et Québec.

Même les syndicats de jeunes se font imposer des clauses « orphelin »

Gilles Bégin

Le patronat affiche de plus en plus ses couleurs à propos des clauses « orphelin ». L'apparition de ces clauses discriminatoires se fait la plupart du temps à la demande des employeurs. Un syndicat composé majoritairement de jeunes a été contraint d'adopter une convention collective comprenant une telle clause.

Le Syndicat des travailleuses et travailleurs de Vidéotron Télécom (CSN) est composé en très grande partie de jeunes travailleuses et travailleurs, la moyenne d'âge des membres se situant autour de 24 ans. Lors de la négociation de leur première convention collective, les membres ont accepté une clause prévoyant des avantages sociaux moindres pour les nouvelles personnes embauchées.

L'employeur a mis « toute la gomme » pour imposer un tel contrat. C'est ainsi qu'à partir du moment où le syndicat a obtenu son accréditation, la plupart des personnes déjà en poste et toutes les nouvelles personnes embauchées n'ont plus obtenu le statut de régulier.

En décembre 1998, l'employeur a déposé une offre globale comprenant la clause discriminatoire. Devant le refus du syndicat, il a mis à pied trois personnes.

Au printemps, l'employeur en rajoute, annonce une restructuration complète de Vidéotron et déclare qu'il ne peut plus négocier. Du même souffle, il annonce que la



restructuration peut avoir des effets sur les non réguliers.

« C'était la panique parmi les membres. Plus des deux tiers avaient un statut temporaire et plusieurs d'entre eux venaient au bureau pour nous engueuler, mentionne Chantal Piau, présidente du syndicat. Le monde ne se mobilisait pas, il y en avait trop qui avaient peur de ne pouvoir devenir réguliers. »

Roger Rivest, vice-président du syndicat, n'est pas dupe des tactiques de l'employeur pour diviser le syndicat. « L'employeur présentait les avantages sociaux aux nouveaux en omettant de leur mentionner les différences qu'il y avait pour eux. Quand ils s'en sont aperçu,



Chantal Piau, présidente du syndicat, Guylaine Labelle, secrétaire et Roger Rivest, vice-président.

ils auraient aimé nous couper la tête mais on a pris le temps d'expliquer le contexte et de leur parler des stratégies de l'employeur pour diviser le monde. »

Avec l'augmentation de l'embauche, près d'un tiers des membres sont à présent visés par cette clause discrimina-

toire. Le syndicat est présentement en processus de renouvellement de la convention collective.

Une des deux priorités de la négociation est l'élimination de la clause « orphelin ». Chantal Piau est optimiste. « Cette fois-ci, l'employeur ne pourra plus utiliser le chantage de l'emploi.

On a fait un « sit-in » dans les bureaux et les membres ont embarqué.

« Le monde est de plus en plus conscientisé sur la question de la discrimination et les plus anciens vont se mobiliser pour les plus jeunes. »

Une négociation à suivre...

Session d'accueil aux nouvelles et nouveaux délégués Un tour d'horizon rapide du fonctionnement du congrès

Henri Goulet

Les quelque 175 personnes inscrites à la session d'accueil aux nouvelles et nouveaux délégués du congrès ont été chaleureusement reçues hier matin par le président de la CSN : « C'est votre premier congrès, mais c'est aussi le dernier du millénaire, a-t-il précisé. On change de direction et c'est à des nouveaux comme vous que revient la responsabilité d'assurer les nouvelles orientations que prendra la CSN. » Rappelons qu'à chacun des congrès, c'est environ 40 pour cent des

Jocelyn Dupras,
du Syndicat
des travailleuses
et travailleurs de
Ville Saint-Jovite.



délégués qui y participent pour la première fois. La session d'accueil propose donc un tour

d'horizon rapide des services de la CSN ainsi que du fonctionnement du congrès. Pour Jocelyn Dupras, du Syndicat des travailleuses et travailleurs de Ville Saint-Jovite, cette session répond à un réel besoin : « Président de mon syndicat depuis sept ans, c'est la première fois que je participe à un congrès de la CSN. Mes connaissances de la CSN étant un peu limitées, j'ai bien apprécié la présentation des propositions qui seront débattues au congrès et l'explication de la structure thématique du congrès. La session m'a aussi permis de me familiariser avec les règles de procédure des assemblées. »

Votre syndicat

- compte moins de 50 membres
- est nouvellement affilié mais non encore accrédité
- est nouvellement accrédité dans les 90 jours précédant le congrès
- est nouvellement organisé mais en grève
- est encore actif à la suite d'une fermeture
- ou est en grève

est admissible
au programme d'aide
aux petits syndicats

Venez rencontrer les responsables du programme d'aide à la salle 400A durant les périodes d'inscription mentionnées à la page 25 du cartable



ASSEMBLÉE BATIRENTE
Mardi, le 18 mai, à 19h00
à l'ajournement
salle 207